



Commune de Lignières Place du Régent 1 2523 Lignières

Procès-verbal du Conseil général du 9 février 2023 Salle de la Gouvernière Séance ordinaire

Ordre du jour

- 1. Appel.
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 15 décembre 2022.
- 3. Approbation de l'ordre du jour.
- 4. Communications du président.
- 5. Nomination d'un membre au Conseil communal suite à la démission de M. Hans-Christoph Schmidt.
- 6. Budget de l'exercice 2023. Rapport à l'appui.
- 7. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le plan communal des énergies (PCEn).
- 8. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le plan directeur du chauffage à distance.
- 9. Lettres et pétitions.
- 10. Motions et propositions.
- 11. Résolutions, interpellations et questions.
- 12. Communications du Conseil communal.

1. Appel

- <u>J. Ribeaud</u>, président du Conseil général ouvre la séance à 20 heures. <u>M. Wälchli</u> étant excusé, il donne la parole au vice-secrétaire du Conseil général, <u>B. Guye-Bergeret</u> pour procéder à l'appel. 8 membres du Conseil général sont présents, 2 sont excusés (E. Schwab et M. Wälchli) et 1 est absent (C. Bonjour). Tous les membres du Conseil communal sont présents. S. Bianchini, administrateur communal, J. Amstutz, apprentie et C. Chédel, collaboratrice administrative en charge du procès-verbal, sont présents.
- <u>J. Ribeaud</u> constate que le quorum n'est pas atteint et que la séance ne peut, dès lors, pas se tenir valablement. <u>Les membres présents</u> décident de convoquer une séance par devoir le 16 février 2023 à 20h00.
- J. Ribeaud lève la séance à 20h05.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL Le président Le vice-secrétaire

Jérôme Ribeaud

Bernard Guye-Bergeret